



## ACCESSIBILITE

L'équipe CBP est à votre disposition pour vous accompagner dans votre démarche de formation selon la ou les situations de handicap que vous rencontrez.

Par le passé en collaboration avec l'AMS CROIX BLANCHE dont nous sommes issus, nous avons mis en place avec Mireille FOUQUEAU directrice territoriale d'APF BDR (Association des Paralysés de France des Bouches du Rhône) des formations en direction des Personnes à Mobilité Réduite.

Fort de cette expérience, nous avons nommé une personne référente au sein de nos équipes pour être votre interlocuteur privilégié, pour échanger sur votre besoin en formation et sur les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir.

En amont de votre inscription, veuillez contacter notre référent **Roland CABRAL (06.29.23.27.62)**, un entretien permettra l'analyse de votre besoin.

Pouvoir identifier et appréhender votre problématique d'handicap nous permet d'adapter le déroulement et le contenu de la formation et de mettre en place des aménagements nécessaires, l'objectif est de pouvoir assurer la faisabilité de votre projet de formation.

Au cours de l'entretien téléphonique, il est essentiel de pouvoir mesurer l'adéquation entre les compétences acquises grâce à nos formations et leurs mises en application dans la sphère professionnelle au regard de votre situation.

Certaines de nos formations nécessitent par exemple des prérequis qui peuvent influencer sur l'accès à celles-ci.

Vous avez des questions ? un projet de formation ? contactez notre référent handicap : Roland CABRAL.

☞ Informations utiles :

service-public : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31029>

Service d'aide : <https://www.agefiph.fr/>

APF BdR : <http://dd13.blogs.apf.asso.fr/>